



Organisme belge d'Accréditation
Belgische Accreditatieinstelling
Belgische Akkreditierungsstelle
Belgian Accreditation Body

Signatory to EA, ILAC and IAF
Multilateral Agreements

Certificat d'Accréditation n° 127-INSP

En application des dispositions de l'arrêté royal du 31 janvier 2006 créant BELAC, le Bureau d'Accréditation atteste que l'organisme de contrôle

BODEMKUNDIGE DIENST VAN BELGIE VZW
AFDELING CERTALENT
W. De Croylaan, 48
3001 HEVERLEE - Belgique

possède, conformément aux critères de la norme NBN EN ISO/IEC 17020:2012 (en tant qu'organisme d'inspection de type A), la compétence pour effectuer les contrôles décrits dans l'annexe qui fait partie intégrante du présent certificat. Le respect des conditions d'accréditation fait l'objet de surveillances régulières.

La Présidente du Bureau d'Accréditation BELAC,

Nicole MEURÉE-VANLAETHEM

Date d'émission : **2016-09-15**

Date de validité : **2021-10-14**

La version originale de ce certificat est en néerlandais.